Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 39 (1931)

Heft: 12

Artikel: Les risques d'électrocution

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-547984

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Erst im Jahre 1865, bei erneuter Cholera-gefahr, wurde wieder eine städtische Gesundheitskommission ernannt, die sich in der Folge als Sanitätsbehörde einbürgerte. Aber auch dieses Mal und bis auf den heutigen Tag blieb die Stadt Bern von der Cholera, dieser gefürchtetsten aller Seuchen, glücklicherweise verschont. J. B.

Les risques d'électrocution.

La croyance est encore trop accréditée que le courant électrique dit « à basse tension », tel qu'il est distribué dans les maisons, est exempt de danger et qu'on peut s'y exposer impunément. Cette croyance repose sur l'idée que la grandeur de la tension seule régit le danger d'électrocution et que si elle tombe au-dessous d'un certain nombre de volts, il n'y a plus rien à craindre. Or, les choses sont beaucoup moins simples car outre la tension, une foule de facteurs agissent sur la grandeur du risque. Même, abstraction faite de toutes les circonstances qui lui sont extérieures, un sujet opposera au passage du courant électrique, suivant son état physiologique et psychologique, une résistance qui variera dans les proportions de 1 à 10. Et comme il suffit d'une tension de quelque 30 volts pour infliger à un sujet, en état de faible résistance électrique, des crispations musculaires paralysant sa volonté de rompre le contact avec l'objet qui l'électrise, il y a loin de ces pauvres 30 volts aux tensions de 120 à 220 volts qui sont usuelles dans les installations domestiques. D'où la leçon qu'il faut prendre garde d'entrer en contact avec un point non isolé de ces installations et vous en garder d'autant plus que votre peau ou le local dans lequel vous êtes est plus humide, parce que l'humidité aplanit énormément les obstacles sur le passage du courant électrique. A tel point qu'une personne dans un bain constitue non plus une « résistance » mais un excellent « conducteur » à travers lequel une très faible tension lancera un courant assez intense pour être foudroyant. C'est donc dans les locaux humides (salle de bain, cuisine, buanderie, etc.) qu'on fera la chasse la plus vigilante à tous les défauts d'isolement et qu'on réparera immédiatement tout fil dénudé ou tout interrupteur défectueux. Moyennant ces simples précautions, chacun pourra jouir en tout lieu et en tout temps des bienfaits et des agréments de l'électricité, car à condition de s'abstenir de manipulations irréfléchies, une installation électrique rationnellement aménagée et convenablement entretenue est exempte de danger pour ses usagers.

Les secours sur route.

La XIVe conférence internationale de la Croix-Rouge, réunie à Bruxelles en 1930, a voté la résolution suivante sur l'organisation des secours sur route:

« La XIVe conférence internationale de la Croix-Rouge estime indispensable que toutes les grandes voies de communication dans tous les pays soient balisées de postes de secours, accessibles à tous en tout temps, ces postes étant équipés d'une installation téléphonique, permettant l'appel du médecin choisi: